



**Formulaire de demande de diffusion d'un  
message sur le panneau lumineux d'information**

Nom de l'association ou de la structure :

\_\_\_\_\_

Nom et prénom du demandeur :

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Date de la demande :

\_\_\_\_\_

J'accepte les conditions du règlement d'utilisation (*Cochez la case*).

Message proposé :

**Écrire en MAJUSCULES, une lettre par case, une case libre entre chaque mot**, 16 caractères maximum par ligne, 5 lignes maximum.

Vérifiez que votre message contienne les informations essentielles : qui organise ? quoi ? quand ? où ? comment ?

**Attention, les mots ne doivent pas être coupés en fin de ligne.  
Les symboles (sauf @ et €) ne sont pas acceptés.**


**Les demandes devront être transmises en mairie 15 jours avant la date de la manifestation.**

**Les demandes formulées hors délai ne seront pas prises en compte.**

**Si nécessaire, le service communication de la commune se réserve le droit de reformuler ou de refuser le message proposé.**

Le règlement est disponible sur le site internet et à l'accueil de la mairie de Le Gâvre :

Mairie - 20 Grande rue - 44130 LE GÂVRE  
Tél. 02.40.51.26.18 Fax : 02.40.51.23.83  
[mairie@legavre.fr](mailto:mairie@legavre.fr)